



Communiqué de presse du 27 septembre 2018 -
Sur la réquisition d'un bâtiment de l'Etat par le Maire de Montreuil

Mercredi 26 septembre, à Montreuil, 150 immigrés maliens se sont introduits dans un bâtiment de l'Etat. L'opération a été pilotée par le Maire communiste, M. Patrice Bessac, accompagné d'élus et militants de gauche et d'extrême gauche. Aussitôt ont été installés 350 lits et des aménagements avec les moyens de la municipalité. On apprend par *Le Parisien*, que le Préfet a qualifié cette intrusion d'«*opération comportant des actes d'une violence particulière, appuyée par le Maire de la ville*». La Préfecture a saisi le Procureur de la République suite à de nombreuses infractions : «*entraves à l'action des forces de sécurité, occupation illicite de locaux de l'État, usage de la force à l'encontre d'agents de sécurité*». Trop occupé à cette opération, le Maire de Montreuil a annulé la tenue du conseil municipal du jour.

Cette action scandaleuse et condamnable menée par la Mairie permet de mettre sur la table le problème de l'immigration à Montreuil comme dans toute la Seine-Saint-Denis. Un article du *Monde.fr* de janvier 2013, déjà, titrant «*qui sont les Maliens de France ?*» décrivait «*la voie traditionnelle d'arrivée en France*» : «*la plupart viennent par avion avec de faux documents ou avec des visas de tourisme de trois mois...à leur arrivée ils vont gonfler la surpopulation des foyers...le plus connu de ces foyers en région parisienne est le foyer Bara de Montreuil...ils travaillent souvent avec une carte de séjour d'un proche...comme de nombreux sans-papiers dans la restauration, le bâtiment, la sécurité, le nettoyage...*». Ces nombreux foyers servent donc de points de chute et de refuge depuis de nombreuses années pour l'immigration clandestine, principale cause de leur surpopulation et de leur délabrement progressif. Cette affaire illustre, parmi d'autres, la responsabilité de tous ces élus dans la situation catastrophique dans laquelle se trouve la Seine-Saint-Denis depuis des années et un grand nombre de ses communes qui s'enfoncent dans la pauvreté, écrasées et asphyxiées notamment par les charges liées à une immigration massive.

Le Rassemblement National de Seine-Saint-Denis soutient la démarche de la Préfecture et demande que les responsabilités, notamment celle du Maire, officier de police judiciaire et chargé de faire respecter l'ordre, soient clairement définies et que des poursuites soient le cas échéant engagées. Alors qu'un récent rapport parlementaire estime jusqu'à 400000 clandestins dans le Département, notre Mouvement rappelle qu'il est urgent de lutter rigoureusement contre l'immigration irrégulière, de mettre fin à toutes les pompes aspirantes, de rétablir l'ordre et l'état de droit partout et de répondre prioritairement aux préoccupations de nos compatriotes.

